



# NIORT AGGLO

## NOTE DE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

2<sup>nd</sup> trimestre 2021 - N°14



**niort agglo**  
Agglomération du Niortais



# OBSERVATIONS PRINCIPALES

## Mouvements des établissements .....p. 3

On comptabilise 6 438 établissements au 30 juin 2021. On constate une évolution positive du nombre d'établissements économiques sur Niort Agglo ; évoluant à un rythme annuel moyen de +7,1%. On note au deuxième trimestre 2021 un fort solde des établissements tout comme sur le trimestre précédent. Le secteur des services est celui qui est le plus concerné par les créations et plus particulièrement celui du service aux entreprises.

## Emplois salariés.....p.5

On compte 47 029 emplois salariés sur Niort Agglo au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, soit +0,7% en un an. L'emploi salarié du secteur du tertiaire est celui qui a le plus augmenté en pourcentage : +1% en un an soit +388 emplois. Ce secteur est suivi par celui du BTP qui s'est stabilisé sur un an et par celui de l'industrie qui a diminué : -1,6% soit -78 emplois.

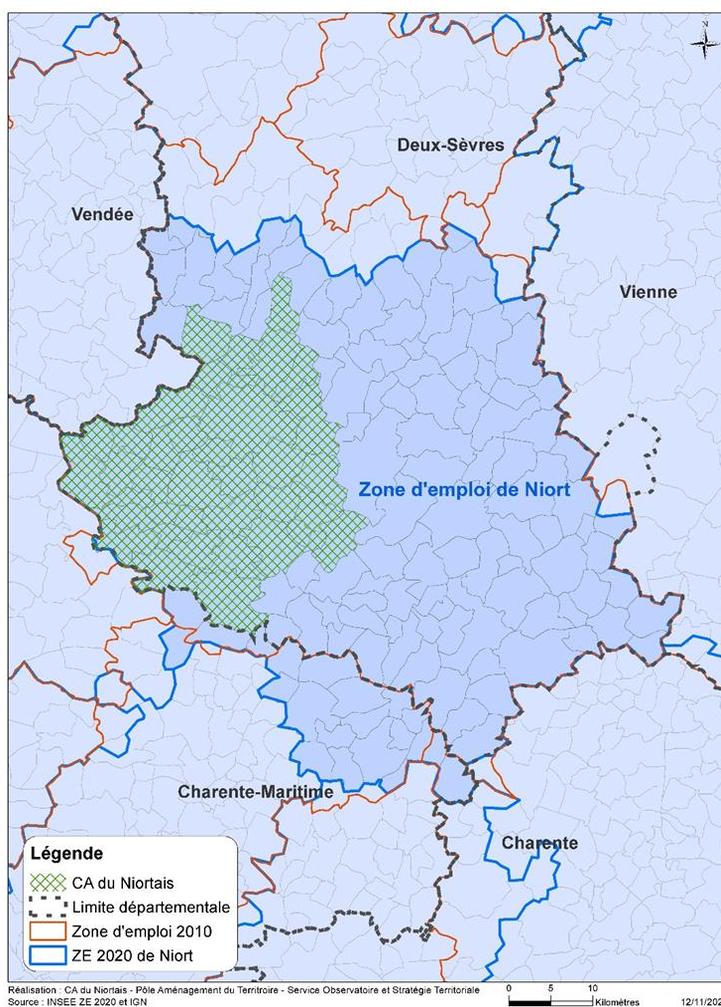
Le Salaire Moyen Par Tête (SMPT) au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 pour Niort Agglo est de 2 629 € (brut). Il est en baisse par rapport au trimestre précédent mais demeure très nettement supérieur aux SMPT des départements de proximité et des EPCI de comparaison et en croissance : +0,1% sur 1 an.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, les SMPT du secteur industrie sur Niort Agglo sont supérieurs aux SMPT du tertiaire.

## Marché du travail .....p.7

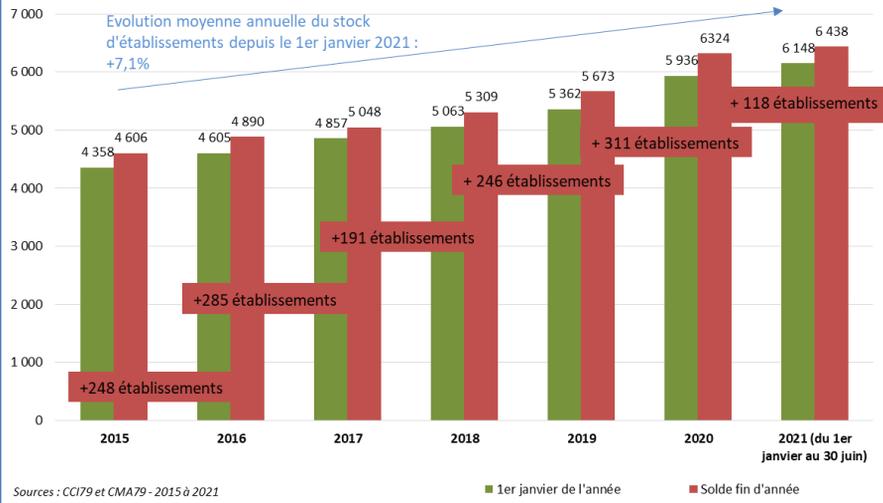
On note une diminution du nombre de demandeurs d'emploi des catégories A, B et C en 1 an de -7% soit 635 demandeurs d'emplois en moins. Cette diminution touche plus fortement les hommes que les femmes. L'observation sur les demandeurs de catégorie A uniquement, montre une diminution de -20,4% en 1 an (-1109 demandeurs d'emploi). Le taux de chômage localisé sur la zone d'emploi de Niort est de 5,5% au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, l'un des taux les plus bas du référentiel de territoires comparables.

Comparaison Zone Emploi 2010 et Zone Emploi 2020



# MOUVEMENTS DES ETABLISSEMENTS

Evolution du stock des établissements par an et évolution du 1er janvier au 30 juin 2021 sur Niort Agglo



6 438 établissements  
au 30 juin 2021  
sur Niort Agglo

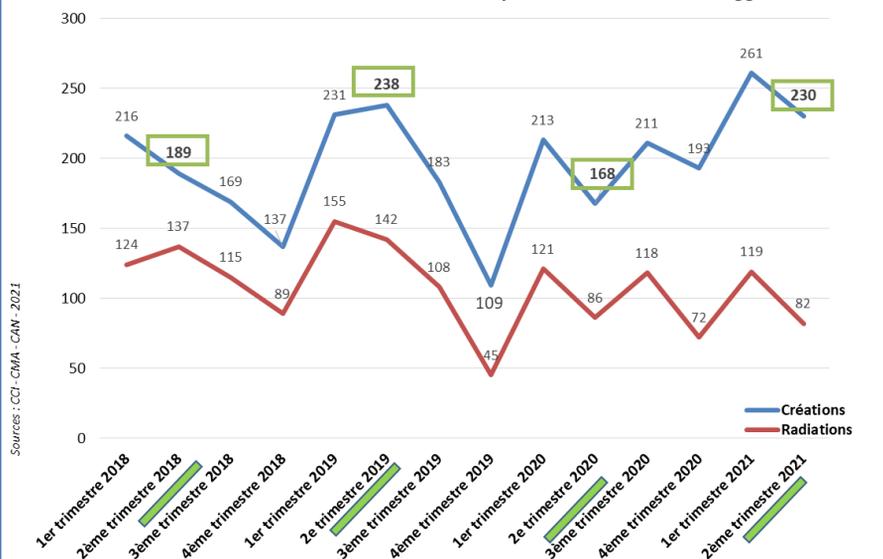
+7,1% : évolution moyenne annuelle depuis 2015.

Evolution du 1er janvier au 30 juin 2021

	Niort Agglo	Deux-Sèvres (CCI et CMA)	Poids de Niort Agglo dans le département
Créations	491	1369	36
Radiations	201	716	28
Solde	290	653	44

Sources : CCI 79-CMA 79 - 2021

Créations et radiations d'établissements par trimestre sur Niort Agglo



Niort Agglo

	Créations	Radiations	Stock
2015	670	422	4 358
2016	601	316	4 605
2017	612	421	4 857
2018	711	465	5 063
2019	761	450	5 362
2020	785	397	6 148
2021 (au 30 juin 2021)	491	201	6 438

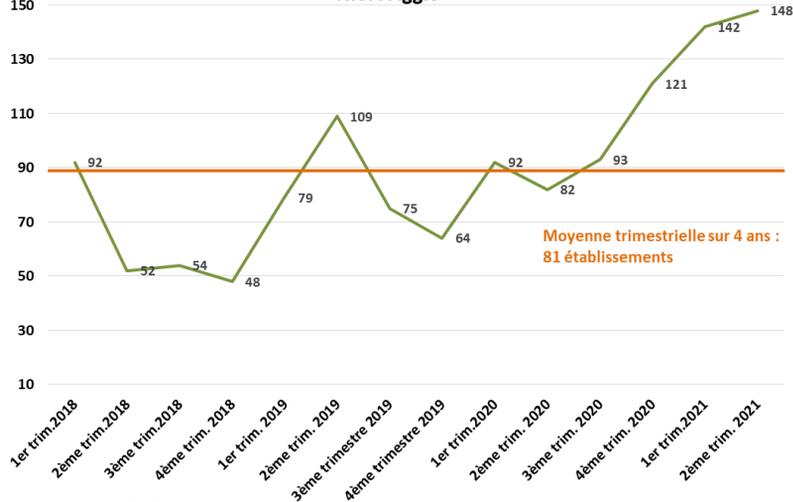
Sources : CCI 79-CMA 79 - 2021

**2ème trimestre 2021 :  
+148 établissements**

La moyenne trimestrielle sur les quatre dernières années est de + 89 établissements.

Le 2<sup>ème</sup> trimestre 2021 demeure élevé : le solde étant de 148 établissements. Cela s'explique notamment par un nombre de radiations assez faible et par un nombre de créations conséquent. Les activités de services notamment les livraisons à domicile ont cru considérablement (livraison de repas) depuis 1,5 an.

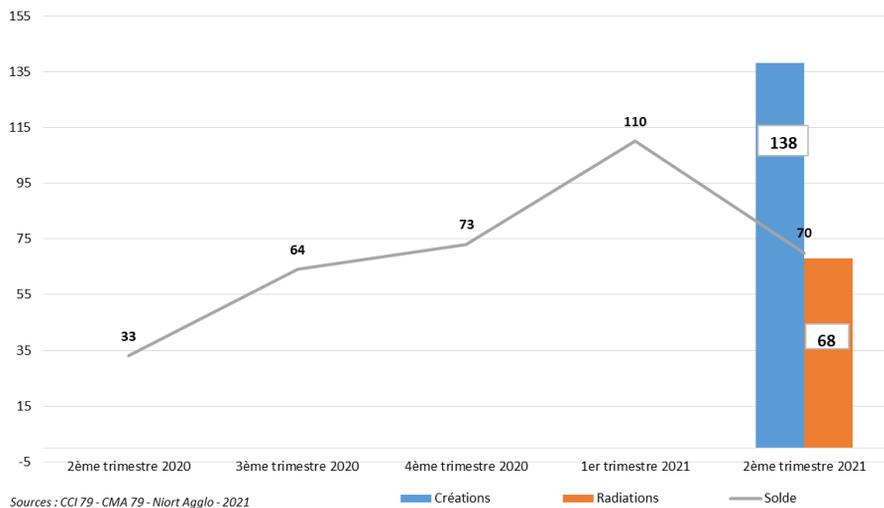
Solde des créations et radiations d'établissements par trimestre sur Niort Agglo



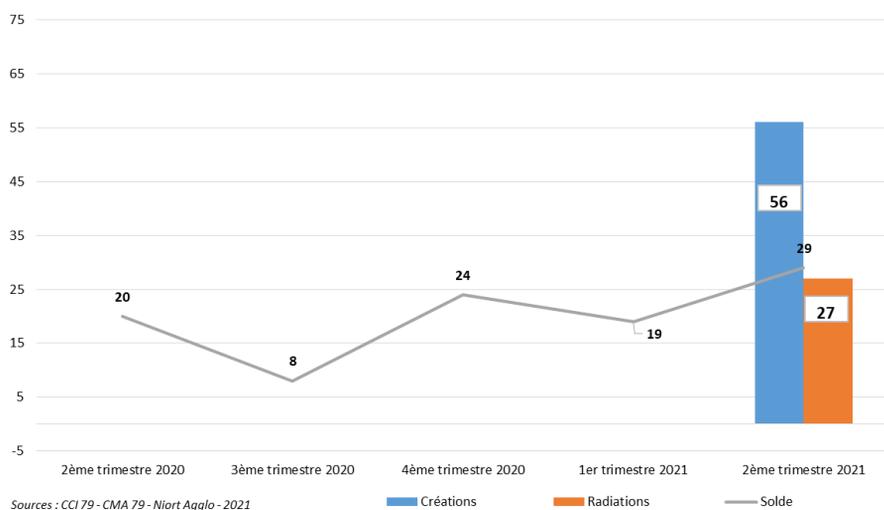
**Données complémentaires  
en Deux-Sèvres - CCI 79**

[Viséo 79](#)

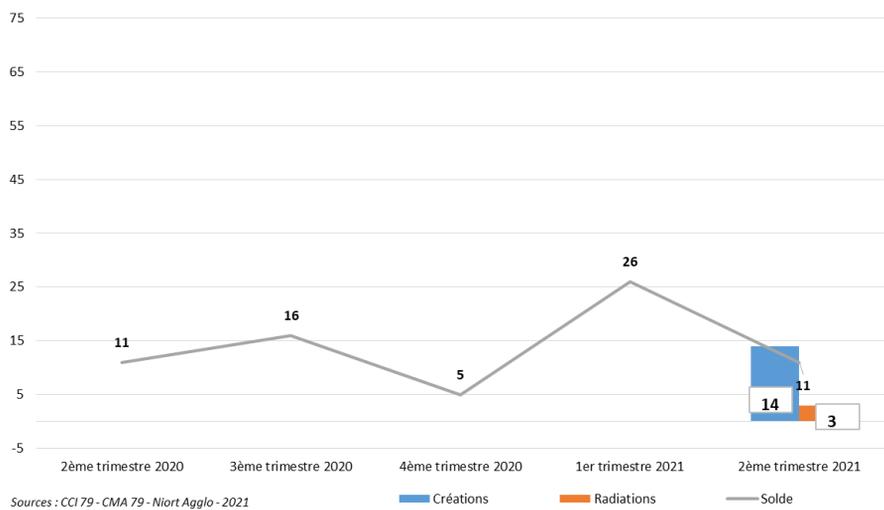
### Mouvements des établissements du secteur des services sur Niort Agglo depuis un an



### Mouvements des établissements du secteur du commerce sur Niort Agglo depuis un an



### Mouvements des établissements du secteur industrie et production artisanale sur Niort Agglo depuis un an



## Vue générale sur les grands secteurs d'activités

### Créations - radiations

**Le secteur des services** est le plus porteur en terme de **créations** d'établissements (58% des créations tous secteurs confondus) et plus particulièrement le service aux entreprises. Il est également le plus impacté en terme de **radiations** (51%).

**Le secteur du commerce** est le deuxième secteur après celui des services, tant en termes de créations (22%) que de radiations (30%) notamment le commerce de détail.

### Secteur des services

Ce secteur connaît une baisse de son solde créations-radiations sur le 2<sup>ème</sup> trimestre. Le solde demeure important +70 établissements.

### Secteur du commerce

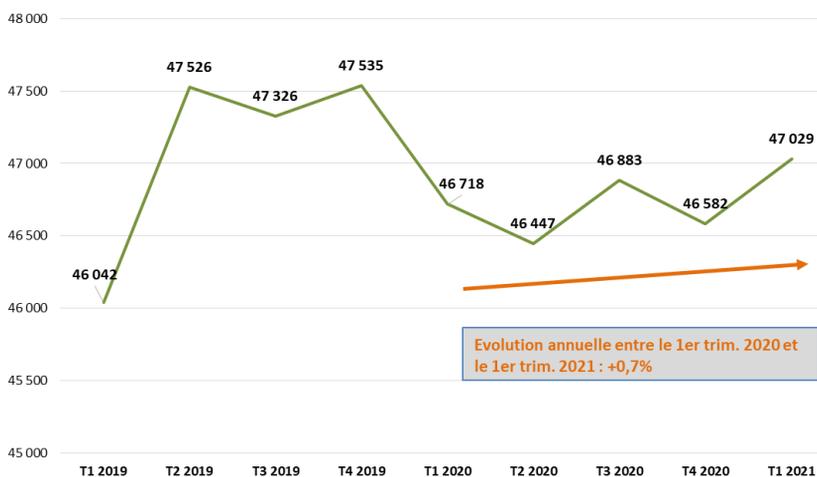
Ce secteur connaît une hausse de son solde créations-radiations sur le deuxième trimestre atteignant +29 établissements.

### Secteur de l'industrie et de la production artisanale

C'est un secteur qui connaît des variations trimestrielles relativement restreintes en raison du faible nombre d'établissements. Le deuxième trimestre 2021 enregistre une baisse par rapport au précédent trimestre : + 11 établissements.

# EMPLOI SALARIE

Evolution de l'emploi salarié par trimestre sur Niort Agglo



Source : URSSAF région Poitou-Charentes

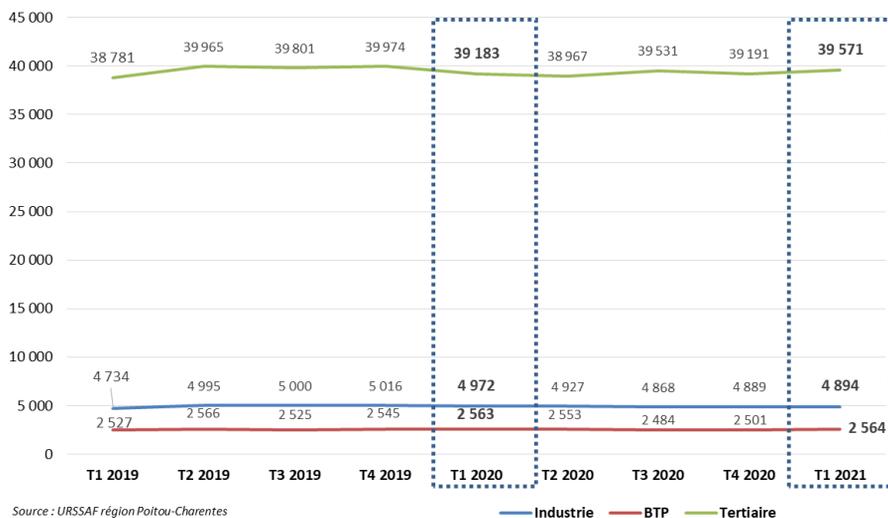
Evolution annuelle entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2020 et le 1er trimestre 2021

On observe une hausse de l'emploi salarié privé entre le T1 2020 et le T1 2021.

**47 029** emplois salariés au 1er trimestre 2021  
**+0,7%** : évolution annuelle ;  
 soit +311 emplois.

L'évolution annuelle des Deux-Sèvres est de +0,4%. La Charente-Maritime progresse également (+1,9%) à la différence de la Charente (-0,2%) et de la Vienne(-0,7%).

Evolution des effectifs salariés par secteur d'activité et par trimestre sur Niort Agglo



Source : URSSAF région Poitou-Charentes

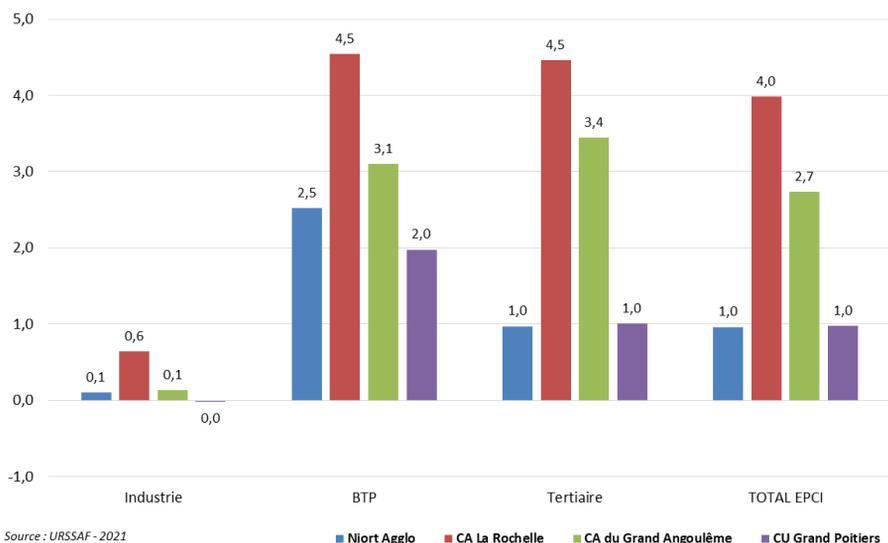
**En 1 an ...**

**Industrie**  
 -1,6% soit -78 emplois

**Tertiaire**  
 +1% soit +388 emplois

**BTP**  
 0% soit + 1 emploi.

Evolution de l'emploi salarié entre le T4 2020 et le T1 2021 (en %)



Source : URSSAF - 2021

Evolution de l'emploi salarié entre les **deux derniers trimestres**

Niort Agglo

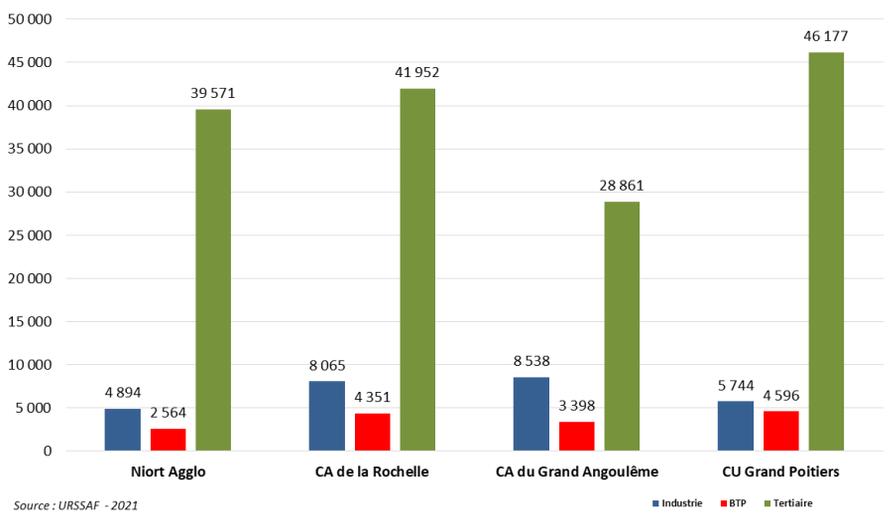
Industrie : +0,1%

Tertiaire : +1%

BTP : +2,5%

Au total : +1%

### Répartition du nombre d'emplois par secteur d'activité 1er trimestre 2021 par EPCI



### TERTIAIRE 1<sup>er</sup> trimestre 2021

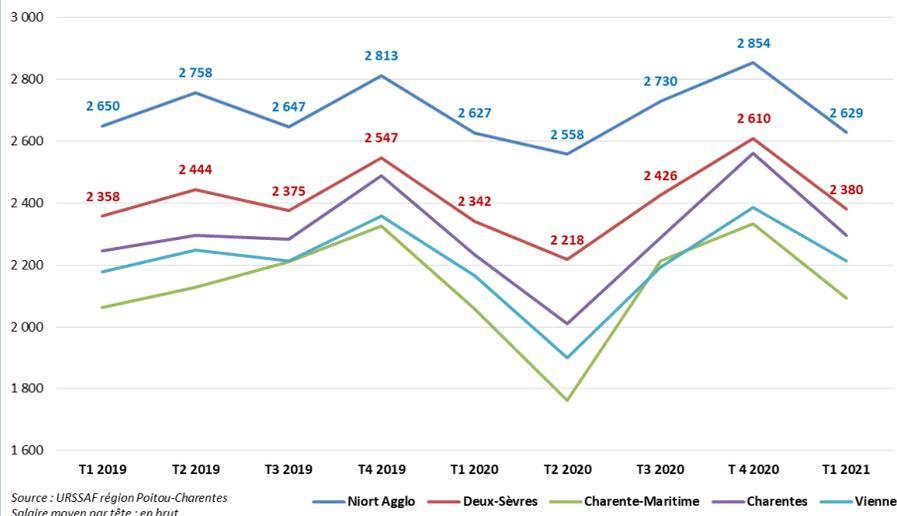
Niort Agglo : 39 571 emplois dans le tertiaire soit 84% des emplois salariés privés.

82% pour la CU Grand Poitiers ;

77% pour la CA de la Rochelle ;

71% pour la CA Grand-Angoulême.

### Evolution du salaire moyen par tête en euros pour Niort Agglo et par département



Le salaire moyen par tête (SMPT) au 1er trimestre 2021

### En hausse

Niort Agglo : 2 629 €

Très nettement supérieur aux SMPT des départements de proximité et des autres EPCI de comparaison.

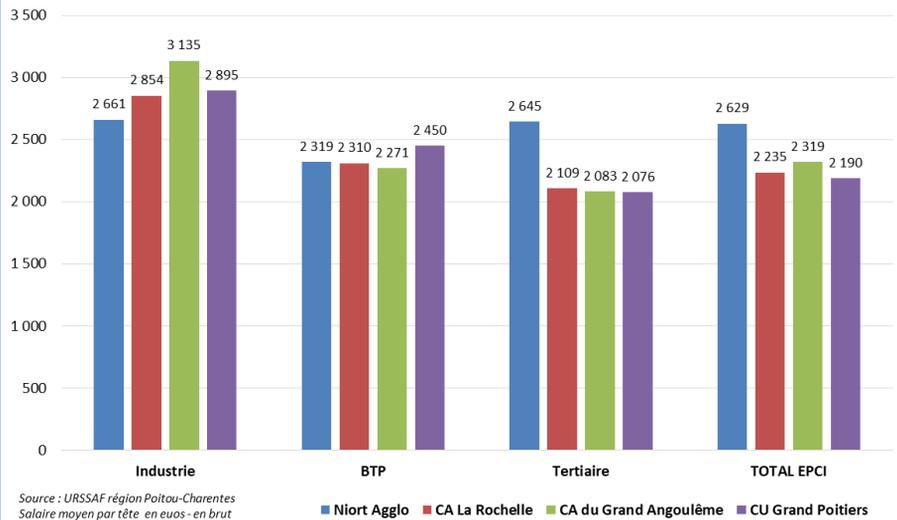
Dans le secteur du tertiaire, Niort Agglo dispose du SMPT (2 629 €) le plus élevé en comparaison des autres territoires.

Le SMPT ne prend pas en compte la durée du temps de travail ; comptabilise une personne à temps partiel égal à un salarié et ne compte pas les intérimaires. L'effectif moyen peut donc être surestimé dans le tertiaire notamment qui emploie beaucoup de main d'œuvre à temps partiel et le SMPT de l'industrie peut être sur-estimé du fait de la non comptabilisation des intérimaires.

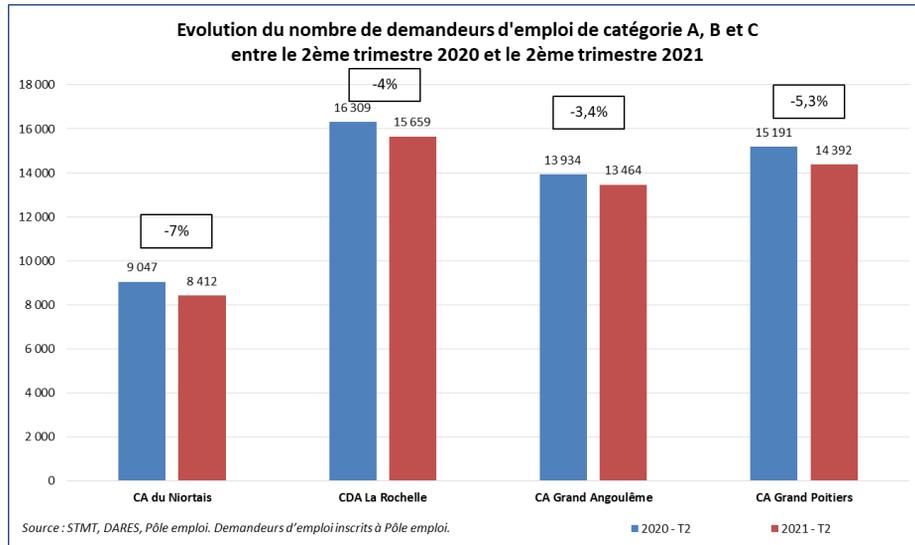
+0,1% : croissance annuelle du SMPT sur Niort Agglo

+1,6% : rythme à la hausse du SMPT des Deux-Sèvres.

### Salaire moyen par tête (SMPT) en euros par secteur d'activité au 1er trimestre 2021



## Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par EPCI



### Evolution entre le 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 et le 2<sup>ème</sup> trimestre 2021

**-7%** demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C pour Niort Agglo.

Soit -635 demandeurs d'emplois des trois catégories.

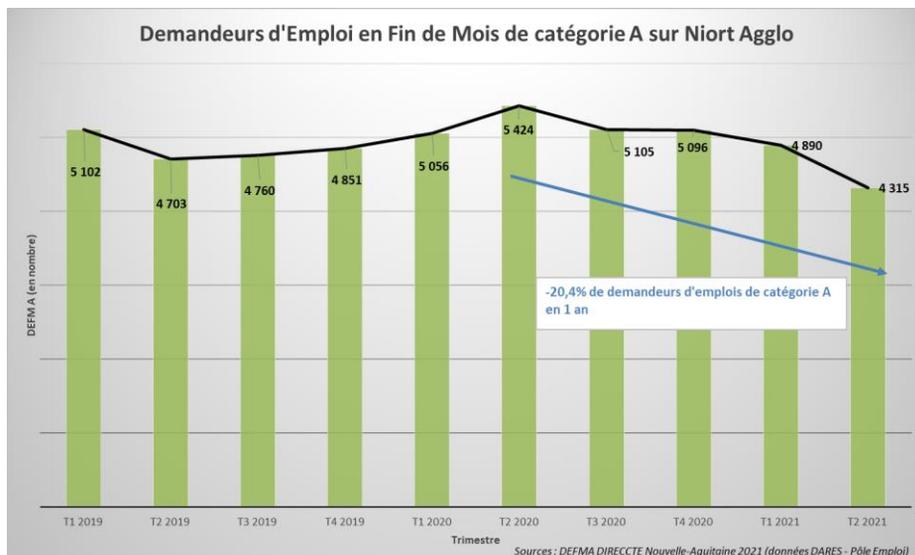
### Evolution des demandeurs d'emploi de catégorie A

sur 1 an

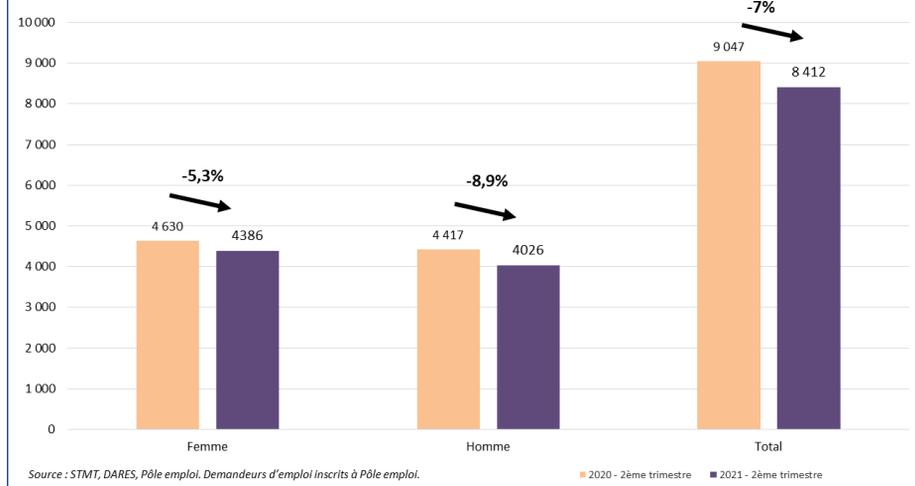
(du 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021)

Moins 1109 demandeurs d'emploi ;  
soit -20,4% sur 1 an.

Le nombre d'inscrits en catégorie A avait fortement augmenté au T2 2020 en raison du confinement. D'où une augmentation du nombre d'inscrits au T2 2020. Le nombre d'inscrits au T2 2021 ayant retrouvé un niveau 'habituel', la baisse qui semble importante est due essentiellement à la différence existant avec le 'pic' observé en 2020.



### Nombre de DEFM de catégories A, B, C entre le 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 et le 2<sup>ème</sup> trimestre 2021 sur la CA du Niortais



### 2<sup>ème</sup> trimestre 2021

52% de femmes et 48% d'hommes pour les 3 catégories A, B et C.

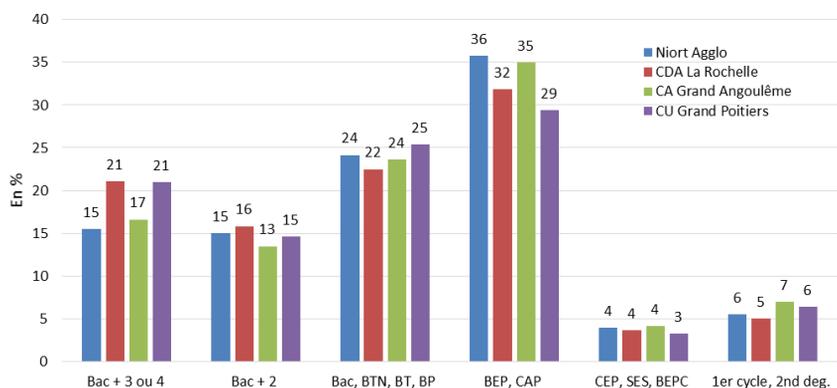
Répartition sensiblement similaire pour les 3 EPCI de comparaison.

### Evolution sur 1 an

Le nombre de demandeurs d'emploi des hommes a baissé plus vite que celui des femmes (respectivement -8,9% et -5,3%).

## Répartition et évolution du nombre de demandeurs d'emploi selon le niveau de formation

Répartition des demandeurs d'emplois des catégories A, B et C selon leur niveau de formation au 2ème trimestre 2021



Source : STMT, DARES, Pôle Emploi, Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi

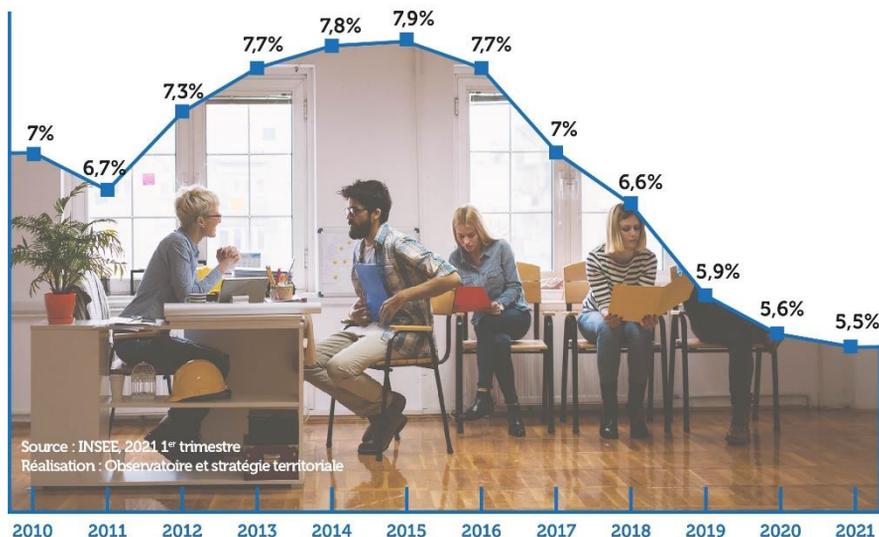
**36% des demandeurs d'emplois disposent d'un niveau de formation de type BEP, CAP à Niort Agglo au 2ème trimestre 2021**

Cette plus forte proportion se retrouve également pour les EPCI de proximité.

15% de bac+3 et 4 pour Niort Agglo, % le plus faible des 4 EPCI.

*Nota Bene* : -1% de bac +3 et +4 demandeurs d'emplois : sur Niort Agglo en 1 an. C'est 0% pour la CDA de La Rochelle et -3% pour la CU Grand Poitiers.

## Taux de chômage sur la zone d'emploi de Niort



Source : INSEE, 2021 1er trimestre  
Réalisation : Observatoire et stratégie territoriale

## Taux de chômage

### au 1er trimestre 2021

5,5% : Zone d'emploi de Niort

5,7% : Deux-Sèvres

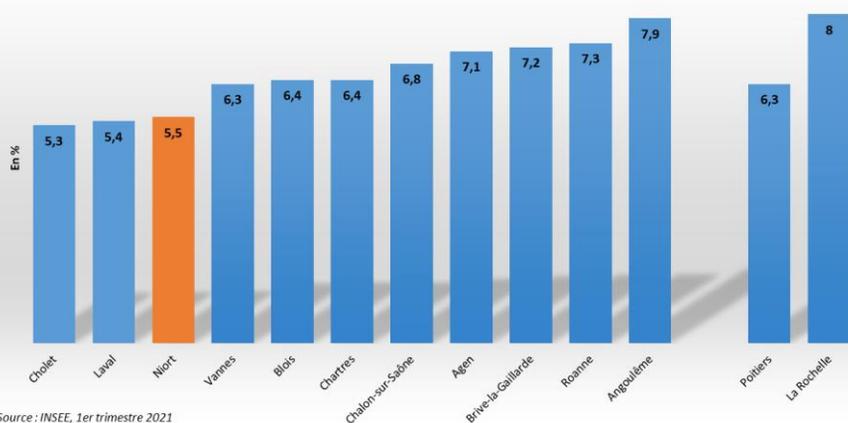
7,3% : Nouvelle-Aquitaine

7,8% : France métropolitaine

La zone d'emploi de Niort : 163 communes

*La zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.*

## Taux de chômage localisé par zone d'emploi- 1er trimestre 2021



Source : INSEE, 1er trimestre 2021

Le taux de chômage localisé de la zone d'emploi de Niort arrive en deuxième position après la zone d'emploi de Cholet et au même niveau que Laval parmi un ensemble de territoires de comparaison.

## 1. Les données de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Chambre des Métiers

Le nombre de créations et de radiations est issu de données à une date arrêtée. D'un trimestre sur l'autre, des actualisations peuvent donc être effectuées.

Les établissements identifiés par la CCI et la CMA relèvent du privé uniquement et comprennent les établissements employeurs. Sont exclus des fichiers des chambres consulaires : les professions libérales, les SCI, les GIE, les coopératives, les mutuelles.

## 2. Les données URSSAF

Emploi et masse salariale : le champ couvre l'ensemble des cotisants exerçant leur activité dans le département, dans le secteur concurrentiel (hors agriculture). Ce secteur concurrentiel comprend tous les secteurs d'activités économiques sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale du secteur privé font l'objet de diffusions trimestrielles et de bilans annuels dans la publication *Acoss Stat*. Des analyses régionales sont également diffusées dans les publications des Urssaf. En outre, les effectifs salariés et le nombre d'établissements du secteur privé font l'objet d'une diffusion annuelle à des niveaux fins.

## 3. Les demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi sont des personnes inscrites à Pôle emploi. Conformément aux recommandations du rapport du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (Dares) et Pôle emploi présentent depuis 2009, à des fins d'analyse statistique, les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi selon les catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins dans le mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

# niortagglo

Agglomération du Niortais

---

140, rue des Equarts - CS 28770 - 79027 Niort Cedex  
Tél. 05 17 38 79 00

Site web : [www.niortagglo.fr](http://www.niortagglo.fr)  
Twitter : @NiortAgglo